

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE
ARRETE MUNICIPAL TEMPORAIRE n°102/2025
Interdisant la circulation rue Georges Brassens,

Le maire de la commune de Crégy-lès-Meaux,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles, L 2213-1, L 2213-6

Vu le Code de la Route et notamment les articles R 110-1, R 110-2, R 411-5, R 411-8, R 411-18 et R411-25 à R 411-28,

Vu la publication du CERTU portant sur la signalisation temporaire – voirie urbaine,

Vu l'instruction interministérielle sur la signalisation routière et notamment la 8ème partie du Livre I, signalisation temporaire, approuvée par l'arrêté interministériel du 6 novembre 1992,

Vu la demande formulée par madame Tracy VALERIN de la société SOL STRUCTURE TS. – 205 rue de l'Industrie 77176 Savigny-le-Temple, d'interdire la circulation temporairement rue Georges Brassens, pour des travaux de confortement d'habitation, par micropieux, suite à un sinistre sécheresse

Considérant qu'en raison de de l'aménagement et le repli du chantier il convient d'interdire temporairement la circulation rue Georges Brassens

ARRETE

Article 1 : Le 20/10/2025 et le 29/10/2025 de 8H à 11H, la circulation sera interdite rue Georges Brassens.

Article 2 : La signalisation de restriction et de déviation sera conforme aux prescriptions définies par l'instruction interministérielle sur la signalisation temporaire.

Article 3 Tout stationnement de véhicules dans la zone d'interdiction sera considéré comme gênant conformément à l'article R417-10 du Code de le Route sous peine de verbalisation et mise de fourrière.

Article 4 : Des panneaux réglementaires seront placés aux extrémités des rues pour permettre l'application des présentes dispositions par la société SOL STRUCTURE TS.

Article 5 : Monsieur le maire de CREGY LES MEAUX et madame la cheffe de la police municipale de CREGY LES MEAUX sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté dont ampliation sera adressée à :

- Monsieur le directeur général des services
- Monsieur le directeur des services techniques
- Madame la commissaire de Police de Meaux
- Madame Tracy VALERIN de la société SOL STRUCTURE TS.

Fait à Crégy-lès-Meaux le 16/10/2025
Le Maire,
M. Gérard CHOMONT

